Tarif Particuliers Crédit Agricole Martinique Guyane
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 28 octobre 2026. Voir tous les tarifs bancaires

PARTICULIERS



VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2027

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

MARTINIQUE GUYANE

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euro
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	GRATUIT
Tenue de compte	2,50 €/MOIS soit, pour information 30,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	49,20 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	49,20 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	38 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 €/RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	24 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par Internet	 4,40 €/VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	 8 € 80 €

www.ca-martinique-guyane.fr
Ma Banque sur votre mobile téléchargeable sur





*Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs P.2

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte P.4

Banque à distance P.6

Vos moyens et opérations de paiement P.7

Offres groupées de services P.12

Irrégularités et Incidents P.23

Découverts et Crédits P.24

Épargne et Placements financiers P.27

Offres pour les jeunes P.29

Opérations à l'étranger P.31

Assurances et Prévoyance P.31

Succession P.33

Autres services P.34

Résoudre un litige P.37

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Ouverture de compte de campagne électorale	231,70 €
Clôture/ Transfert de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	38,60 €
Transformation en compte joint	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire : ISILIS	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	e.relevé[1]
Relevé journalier ▲●	1,20 €/relevé	GRATUIT
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	2,45 €/relevé	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	3,65 €/relevé	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	11,25 €	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit) standard	1,60 €/AN	
Relevé global des avoirs (épargne/crédit) premium	2,85 €/AN	
Relevé IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)	29,35 €/AN	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT
Relevé d'opérations en Braille (sur demande)	GRATUIT	
Relevé supplémentaire	1,20 €/relevé	GRATUIT

[1] Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	2,50 €/MOIS soit 30€/AN
Tenue de compte de campagne électorale	5,70 €/MOIS soit 68,40 €/AN
Frais de gestion de compte inactif[1] ▲●	30€/AN MAXIMUM
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées ▲● **(Prélèvements, Virements, TIP...)**	GRATUIT

Services en agence

Mise à disposition de fonds hors Caisse Régionale	31,65 €/AN
Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT
Versement d'espèces non conforme (trombones, agrafes)	14,60 €
Retrait d'espèces de dépannage[2]	1,70 €/retrait (à partir du 2nd retrait dans le mois)

Frais de location de coffre-fort	**MARTINIQUE**	**GUYANE**
Petit coffre-fort	174,05 €	155 € (HT)
Moyen coffre-fort	307,95 €	274,35 € (HT)
Grand coffre-fort	668,15 €	586,95 € (HT)

Frais de recherche de documents[3]

Recherche de documents numérisés (par document)	11,25 €
Recherche de documents non numérisés (par document)	32,45 €

[1] Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.
[2] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale de Crédit Agricole Martinique-Guyane ou dans une agence d'une autre Caisse régionale de Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.
Service gratuit pour les clients bénéficiant d'un Droit au Compte
[3] Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Service de banque à distance par Internet (offre de base) Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet ▲● **(virements externes)** Services inclus dans l'offre de base + virements externes SEPA	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne	
Invest Store Initial	GRATUIT
Invest Store Intégral	
• À partir de 12 ordres par an	GRATUIT
• Moins de 12 ordres par an	96 €/AN
Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page **25**, rubrique Epargne et Placements financiers	
Service d'agrégation de comptes [1] Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site internet : www.ca-martinique-guyane.fr
- Nos applications mobiles — TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS
 - Ma Banque
 - WERO [2]
 - Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés

Téléphone avec Filvert Service vocal

Abonnement	GRATUIT
Plateforme téléphonique	GRATUIT

[1] Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

[2] Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile et de l'adresse e-mail.

Abonnement à des produits offant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Alerte écopage (mensuelle)	0,35 €/SMS
Alerte temps réel de gestion	0,35 €/SMS
Alerte achat à distance	0,65 €/SMS
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,35 €/SMS
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,35 €/SMS
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	GRATUIT
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	0,35 €/SMS
Mini-relevés (SMS FILVERT)	1,55 €/SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes par SMS sur la situation ou la gestion du compte

Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait

CATÉGORIES DE CARTE	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
- L'autre carte ▲●	18,10 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
- Maestro (arrêt de la commercialisation)	35,85 €/AN	
MasterCard à autorisation systématique	38 €/AN	
- Eko Mastercard	40,30 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- MasterCard Standard	49,20 €/AN	49,20 €/AN
- MasterCard Globe Trotter (arrêt de la commercialisation)	47,40 €/AN	
- Visa Classic	49,20 €/AN	49,20 €/AN
- Gold MasterCard	146,35 €/AN	146,35 €/AN
- Visa Premier	146,35 €/AN	146,35 €/AN
- World Elite MasterCard		314,00 €/AN
- Visa Infinite		314,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	24 €/AN	

Cotisation carte (suite)

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
MasterCard Cartwin[1]	50,20 €/AN	62,25 €/AN
Gold MasterCard Cartwin[1]	153,35 €/AN	165,60 €/AN

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence[2]	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire[3]	29,30 €

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable Supplétis[4]	29,95 €

Bon à savoir !

Le logo indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère

BONUS COTISATION

0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Les cartes Gold MasterCard, Visa Premier, World Elite MasterCard et Visa Infinite sont éligibles au Bonus Cotisation. Les cartes Gold MasterCard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 15), de même que les cartes World Elite MasterCard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 13) ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

[1] Les cartes MasterCard Cartwin et Gold MasterCard Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Ces cartes Cartwin sont facultatives. Elles portent la mention « CARTE DE CREDIT » au recto. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
- carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour.
- carte à débit différé : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

[2] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

[3] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.

[4] La carte Supplétis est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie « DEBIT ». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Paiement par carte

Paiement par carte en euro[1] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
• Frais fixes	0,23 €/OPÉRATION
• Frais variables	2,15 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de conversion monétaire[2]	
Autres paiements par carte[3]	
• Frais fixes	0,23 €/OPÉRATION
• Frais variables	2,15 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels	0,41%

N.B. : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro[1] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
- L'autre carte ●	GRATUIT	1 €/RETRAIT DÈS LE 1ER RETRAIT
- MasterCard à autorisation systématique - Maestro (arrêt de la commercialisation) - MasterCard Eko - MasterCard Globe Trotter - MasterCard Standard ou Visa Classic - Mastercard Cartwin - Visa Cartwin - Gold MasterCard - Visa Premier	GRATUIT	1 €/RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS
- Carte Supplétis - Gold MasterCard Cartwin - Visa Premier Cartwin - World Elite MasterCard - Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
• Frais fixes	3,45 €/OPÉRATION
• Frais variables	2,15 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de conversion monétaire[2]	
Autres retraits d'espèces par carte[3]	
• Frais fixes	3,45 €/RETRAIT
• Frais variables	2,15 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels	0,41%

Dépôts d'espèces automates > 1000 EUR

Moins de 4 dépôts par mois	**GRATUIT**
Facturation à partir de 4 dépôts mensuels	
• % du montant déposé	**0,45%**
• Minimum de perception par remise	**4,6 €**

[1] Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

[2] L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

[3] Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 Septembre 2009.

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	9,55 €
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	GRATUIT
Mise à disposition de la carte en agence à la demande du client	4,25 €
Réédition de carte en urgence	30,75 €
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	11,95 €
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	11,95 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	12,50 €
Recherche de facturette	32,75 €/demande
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	GRATUIT

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,40 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	**Internet**	**Agence**
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	4,40 €
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,20 €

Emission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.ca-martinique-guyane.fr et via l'application Ma Banque

Vers un compte d'une Caisse régionale

VIREMENT INSTANTANÉ SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,40 €
Via Wero		
Frais par virement occasionnel	GRATUIT	

Réception d'un virement SEPA ▲● GRATUIT

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. **34**) :
- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	11,85 €
Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	11,85 €

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

Opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Révocation de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Lettre de mise en place du 1er prélèvement (CAS GÉNÉRAL) ▲●	GRATUIT
Mise en place d'une autorisation de prélèvement	GRATUIT

Chèques

Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) non conforme	10,90 €
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1 **ouvré**
Date de valeur débit chèque	J
Chèque remis à l'encaissement rejeté	GRATUIT
Chéquier remis en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier : • en recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client • en pli simple à la demande du client	 9,85 € 1,25 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	17,80 €
Paiement d'un chèque ▲	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	21,60 €
Frais d'annulation d'un chèque de banque	12,55 €

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

	18-25 ANS	26-30 ANS	+31 ANS
Gestion du compte			
Tenue de compte			
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement			
E-relevé mensuel			
Commission d'intervention			
Commission d'intervention[1] : 12 / an maximum			
Moyens et opérations de paiement			
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte) Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)			
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client			
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)			
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée			
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	20 € /MOIS DONT 4.50€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE	25 € /MOIS DONT 4.50€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE	32,50€ /MOIS DONT 4.50€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA			
Emission et réception d'un virement non SEPA			
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA			
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[2]			
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA			
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client			
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur			
Frais d'émission d'un chèque de banque			
Retrait d'espèces par carte[3]			
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Martinique-Guyane			

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.
[3] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

	18-25 ANS	26-30 ANS	+31 ANS
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement			
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement			
Retrait d'espèces de dépannage dans les agences de la Caisse régionale			
Paiement par carte[1]			
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	20 € /MOIS	25 € /MOIS	32,50€ /MOIS
Assurance de la Banque au Quotidien	DONT 4.50€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE	DONT 4.50€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE	DONT 4.50€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium			
SécuriWEB Premium			
Merci pour L'info Prestige (version numérique)			
• Accès illimité au service de renseignements Merci Pour L'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci Pour L'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)			
Mon Sécuricoffre + 50 Go			

Offre Premium

	18-25 ANS	26-30 ANS	+31 ANS
Gestion du compte			
Tenue de compte	5 € /MOIS	9 € /MOIS	16,99 € /MOIS
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	DONT 4.50€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE	DONT 4.50€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE	DONT 4.50€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
E-relevé mensuel			
Commission d'intervention			
Commission d'intervention[2] : 3 / an maximum			
Moyens et opérations de paiement			
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold MasterCard » ou « Visa Premier » (cotisation carte) Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)			
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client			
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)			
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée			
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)			
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA			
Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an			
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA			
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[3]			
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA			

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[3] Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

	18-25 ANS	26-30 ANS	+31 ANS
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client			
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur			
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an			
Retrait d'espèces par carte[1]			
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Martinique Guyane			
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement			
Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement			
Retrait d'espèces de dépannage dans les agences de la Caisse régionale	5 € /MOIS DONT 4.50€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE	9 € /MOIS DONT 4.50€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE	16,99 € /MOIS DONT 4.50€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Paiement par carte [1]			
Paiement par carte en euro ou en devise, dans et hors d'un pays de l'EEE			
Assurance de la Banque au Quotidien			
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium			
SécuriWEB Premium			
Merci Pour L'info Premium (version numérique)			
• Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci Pour L'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci Pour L'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique			
Mon Sécuricoffre + 5 Go			

Offre Essentiel

	18-25 ANS	26-30 ANS	+31 ANS
Gestion du compte			
Tenue de compte	3 € /MOIS DONT 1€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE	6 € /MOIS DONT 1€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE	10 € /MOIS DONT 1€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Service d'alerte par SMS : alerte essentiel - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement			
E-relevé mensuel			
Commission d'intervention			
Commission d'intervention[2] : 1 / an maximum			
Moyens et opérations de paiement			
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « MasterCard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte) Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)			
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client			

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

	18-25 ANS	26-30 ANS	+31 ANS
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)			
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée			
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)			
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA			
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA			
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[1]			
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA			
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client			
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur			
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an			
Retrait d'espèces par carte[2]	3 € /MOIS DONT 1€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE	6 € /MOIS DONT 1€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE	10 € /MOIS DONT 1€ /MOIS AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Martinique Guyane			
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement			
Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement			
Paiement par carte[2]			
Paiement par carte en euro ou en devise, dans et hors d'un pays de l'EEE			
Assurance de la Banque au Quotidien			
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus			
Merci Pour L'info Essentiel (version numérique)			
• Accès au service de renseignements Allô Expert Merci Pour L'info: 2 demandes/ an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci Pour L'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique			
Mon Sécuricoffre + 5 Go			

[1] Sauf gratuité imposée par la loi.
[2] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Eko (nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026 Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients et les clients non détenteurs d'une offre groupée de services jusqu'au 30/09/2026)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	GRATUIT
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique). **Facturation de 5€/mois en cas de non-usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs**	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Fourniture d'une carte de débit physique (carte de paiement à autorisation systématique).	EN OPTION : 1€/MOIS (cotisation carte)
Paiement avec la carte virtuelle et la carte physique en option	
Paiement par carte en euro ou en devise[1], dans et hors d'un pays de l'EEE	GRATUIT
Retrait avec la carte physique en option	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	GRATUIT
Retrait d'espèces en euro ou en devises[1], en France, dans la zone euro ou dans un pays de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement	1€/RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS
Retrait d'espèces en devises[1] dans un pays hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	GRATUIT
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	EN OPTION : 1€/MOIS

1 Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé [1]

LE SOCLE	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)	1 €/MOIS
Pas de plafonnement spécifique des commissions d'intervention	
Gratuité de l'ensemble des frais suivants • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de Relevés d'Identité Bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois / an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

[1] En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe	2 €/MOIS
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « MasterCard Globe Trotter » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Délivrance d'un chéquier	
Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Martinique Guyane	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte[1]	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Eko by CA (offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Eko Mastercard » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	**2 €/MOIS**
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
Retrait d'espèces par carte [1]	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.



Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **30€ / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **50€ / chèque**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Le Compte à Composer

LE SOCLE	
Tenue de compte	3,40 €/MOIS*
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci Pourl'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)	

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci Pour L'info.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert : versement de revenus complémentaires en cas de coup dur • Abonnement à des produits offrants des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs [1]	De 1 à 500 €	2,40 €/MOIS
	De 501 à 1000 €	3,35 €/MOIS
	De 1001 à 2000 €	4,95 €/MOIS
	2001 € et +	6,60 €/MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 300 €	1,70 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 301 à 800 €	2,45 €/MOIS
	De 801 à 1200 €	3,30 €/MOIS
	De 1201 à 2000 €	4,90 €/MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs [1]	2001 € et +	6,55 €/MOIS

MODULE BUDGET ASSURANCES	
Assurance SécuriBUDGET SécuriBUDGET Premium	1,85 €/MOIS PREMIUM 3,85 €/MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus SécuriCOMPTE Premium	3,55 €/MOIS PREMIUM 5,45 €/MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

[1] Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE	
Mandat d'épargne [1]	2,80 €/MOIS PREMIUM 3,75 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte mensuelle « écopage »	
Assurance SécuriEPARGNE SécuriEPARGNE Premium	
Relevé Global des Avoirs épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial	

MODULE SUIVI @SSURÉ	
Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium	3,85 €/MOIS PREMIUM 5,10 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : • alerte achat à distance • mini relevés (hebdomadaire) • alerte temps réel de gestion	

LES OPTIONS	
Assurance SécuriZEN	2,00 €/MOIS
Assurance SécuriLIVRETS	2,00 €/MOIS
Assurance SécuriPEL	2,70 €/MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

5% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,00 € ET 5,99€
10% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 6,00€ ET 7,99€
15% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 8,00€ ET 9,99€
20% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 10,00€ ET PLUS

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Autres offres groupées

(commercialisation arrêtée depuis Nov. 2012) Tarif mensuel

- Compte Service	10,75€ / MOIS
- Compte Service plus	16,00€ / MOIS
- Compte Service Equilibre	11,35€ / MOIS
- Compte Service Souplesse	16,00€ / MOIS
- Compte Service Privilège	24,80€ / MOIS
- Compte Service Option 1	5,85€ / MOIS
- Compte Service Option 2	11,95€ / MOIS
- Compte Service Option 3	17,35€ / MOIS

[1] Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention
(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…)

- Plafond par opération — 8 €
- Plafond journalier — 8 €
- Plafond mensuel — 80 €

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.

- Plafond Réglementaire par opération [1] — 4 €
- Plafond Réglementaire journalier — 4 €
- Plafond Réglementaire mensuel [1] — 20 €

Montant pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique — GRATUIT



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) — 24,60 €

Frais par saisie attribution ou conservatoire, paiement direct de la pension alimentaire

- Montant saisi inférieur ou égal à 300€ — 23,70 €
 Montant saisi supérieur à 300€ — 129,80 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur

- Montant saisi inférieur ou égal à 300€ — 23,70 €
 Montant saisi supérieur à 300€ — 10% DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100 EUROS

Procédures Civiles d'Exécution vaines

- (Traitement pour solde négatif ou nul, saisie attribution, saisie conservatoire) — 23,70 €

Incidents de paiement

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire — 36 €/CHÈQUE

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé — 17,65 €

Frais de lettre recommandée "Loi Crédit Consommation" — GRATUIT

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques — 20,55 €

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision — 17,65 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision [2]

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € — 30 €
 (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)
- Montant du chèque supérieur à 50 € — 50 €
 (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)

[1] Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier.
[2] Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Incidents de paiement (suite)

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision

• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20 €



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, y compris la commission d'intervention.

Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision
(Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification) 14,15 €

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles »au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision — 25 €/MOIS
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

Montant pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique GRATUIT



Découverts et Crédits

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	INDICE DE RÉFÉRENCE + MARGE
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois[1]

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE[2]	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT
Frais de dossier de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,01 €
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE[2]	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT
Frais de dossier de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Assurance Emprunteur facultative en couverture du découvert[2]	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT
Frais de dossier de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT

[1] Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.
[2] Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. **32**

Crédits à la consommation

Crédits renouvelables

Crédit Renouvelable : Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	NOUS CONSULTER
Frais de dossier[3]	NOUS CONSULTER

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe — NOUS CONSULTER

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Frais de dossier[1]	1% DU CAPITAL EMPRUNTÉ [MINIMUM 53 €]
Nantissement de produits financiers	29,10 €

Crédits Immobiliers

Crédits immobiliers — NOUS CONSULTER

Frais de dossier[1]	1% DU CAPITAL EMPRUNTÉ
• Montant minimum	400 €
• Sur le prêt PAS	500 € MAXIMUM

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter[2]	20,55 €
Modification de la date d'échéance	40,40 €
Modification de la périodicité	20,55 €
Modification de garantie	30,95 €
Attestations diverses liées au prêt	13,35 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT
Réédition de tableau d'amortissement	43,00 €
Réaménagement de prêt	
• Frais de dossier de réaménagement	1,00% DU CAPITAL RESTANT DÛ
• Indemnité de réaménagement	566,50 € MINIMUM - 2500 € MAXIMUM
Décompte de remboursement de crédit consommation	23,40 €
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	97,35 €
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hors hypothèque)	52,75 €
Report d'échéance	21,40 €
Avenant crédit	178,40 €
Frais pause crédit	NOUS CONSULTER
Frais fixes sur échéances mensuelles en retard	
• Lettre simple pour prêt en retard	10,65 €
• Lettre recommandée pour prêt en retard	21,55 €
• Lettre aux cautions pour prêt en retard	21,55 €

[1] Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. **31**.

[2] Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. **31**.

[3] Non applicable pour certains prêts réglementés dont Eco-PTZ



Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque (Hors Crédit Agricole)[1]	78,60 €/Transfert
Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie[2]	2,35 €/MOIS

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT
Ordres saisis exceptionnellement par le back office/service supports sur les compte-titres et PEA/PEA PME	1,20% des titres maxi 300€
Transfert de compte-titres et PEA/PEA-PME (Hors Crédit Agricole)[1]	
• Par compte	150 €
• Par ligne de titres cotés	15 €
• Par ligne de titres non cotés	50 €
• Plafond de	150 €
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	GRATUIT
Opposition sur titre	18,36 €
Mise en nominatif administré	25,75 €
Mise en nominatif pur	51,50 €
Souscription de parts sociales	GRATUIT

Ordres de bourse en France

	PEA/PEA PME	COMPTE TITRES ET PER TITRES*
PAR INTERNET: InvestStore Initial		
Abonnement au service InvestStore INITIAL	GRATUIT	GRATUIT
Actions et obligations françaises	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre: **0,50%**	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre: **0,50%** minimun de perception-sur CTO **8,15€**
PAR INTERNET: InvestStore Intégral		
Abonnement au service InvestStore INTÉGRAL		
* Si moins de 12 ordres de Bourse/an	96 €	96 €
* A partir de 12 ordres de Bourse/an	GRATUIT	GRATUIT
Actions et obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux		
* Ordres < 500€	0,48 %	Forfait par ordre: **0,99 €**
* Ordres entre 500€ et 1000€	0,18 %	Forfait par ordre: **0,99 €**
* Ordres > 1000€	0,12 %	0,12 %

[1] Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire (service gratuit FACILIT).
[2] Service Actilibre
[3] Hors frais de marché et de courtage éventuels

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE

	PEA/PEA PME	COMPTE TITRES ET PER TITRES*
PAR TELEPHONE au numéro : 0 810 819 300 (service 0,06€/minute + prix d'un appel) (prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)		
* Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,20 %	1,20 %
* Frais fixes à la ligne	/	5,65 €
* Avec un minimun de	/	16,35 €
* Frais fixes supplémentaires par ordre pour abonnés InvestStore Intégral	/	16,35 €/Ligne

Ordres de bourse sur bourses étrangères

Opération sur bourses étrangères	**0,54 % avec un minimum de 56,70 €**

Hors frais de marché et de courtage éventuels

Droits de garde sur comptes titres et PER titres et Épargne en Actions (PEA/PEA-PME)

	PEA/PEA PME	COMPTE TITRES ET PER TITRES*	
	Valeurs CA (OPC, obligations) et valeurs hors CA	Valeurs CA (OPC, obligations) et valeurs hors CA	Valeurs hors CA
Frais fixes par Compte Titres, PER Titres et/ou Plan d'épargne en Action (PEA-PEA/PME) détenu Frais sur les valeurs Abonnés Investore Intégral +gratuit **(Exonération pour les jeunes de 18 à 30 ans)**		**33,15 €/AN**	
* % sur encours global (exonération des portefeuilles < 1000€)	**0,40 %**	**0,12 %**	**0,25 %**
* Par ligne de titre côté (exonération des portefeuilles < 1000€)	**5 €**	**2 €**	**5 €**
* Par ligne de titre non-côté	**25,75 €**	**/**	**25,75 €**
Plafond maximum droits de garde		**360,50 €/AN**	
Abonnés InvestStore Intégral		GRATUIT	



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

[1] Hors frais de marché et de courtage éventuels

Offres spéciales pour les 10-30 ans

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 10 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc Black	GRATUIT
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	11,65 €/AN

Autre opération sur moyen de paiement

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (jusqu'à 25 ans inclus)	EXONÉRATION

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc avec contrôle du solde	22,10 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : MasterCard Mozaïc	25,40 €/AN

[1] Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au réglement européen n° 924/2009).

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services
Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs spécifiques sur les cotisations des offres Essentiel, Premium et Prestige, présentées en page 12. Ces tarifs sont fixés par paliers en fonction de l'âge.

NOS TARIFS JEUNES EN UN COUP D'OEIL







18-25 ans (inclus)	3 €/MOIS	5 €/MOIS	20 €/MOIS
26-30 ans (inclus)	6 €/MOIS	9 €/MOIS	25 €/MOIS

Cotisation à une offre groupée de services

Offre Globe Trotter (offre qui n'est plus commercialisée) Entre 18 et 30 ans inclus (voir P.18)	2 €/MOIS

Crédits et Découverts

Autorisation de découvert	
• Montant	NOUS CONSULTER
• Taux débiteur préférentiels	NOUS CONSULTER
Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 25 ans),	NOUS CONSULTER
Prêt Mozaïc Projets	NOUS CONSULTER
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Opérations à l'étranger

Frais de messagerie Swift.	38,15 €
Application d'une commission de Change sur toutes les opérations d'achat-vente au comptant ou à terme.	0,42% Min 17,55 € Max 1159,10 €
Avis d'opérations sur toute opération à l'international	4,60 €
Paiements vers l'étranger - Virement/Transfert	
En devises toutes destinations et euro Hors Europe (+ frais de change si devises)	0,31% Min 23,10€ Max 463,60 €
Option « OUR » (Frais à la charge de l'émetteur)	44,40 €
Option « BEN » (Frais à la charge du bénéficiaire)	38,75 €
Frais d'enrichissement ou de rectification	38,60 €
Paiements en provenance de l'Etranger - Rapatriement	
En devises toutes origines et euro hors Europe (Frais de change si devises)	26,25 €
En euro venant de la zone SEPA avec IBAN et BIC	
≤ à 50 000 euros	GRATUIT
> à 50 000 euros	23,85 €

Chèque étranger

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin	2,31 % Min 17,30 € Max 115,80 €
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	2,31 % Min 17,30 € Max 115,80 €

Assurances et Prévoyance

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : **SécuriCOMPTE PLUS**	24,00 €/AN /COMPTE	50,40 €/AN /COMPTE
SécuriWEB	15 €/AN /COMPTE	30 €/AN /COMPTE

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit avant le 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN	<= 300 €
24,00 €/AN	de 301 € à 2 000 €
36,00 €/AN	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN	<= 500 €
24,00 €/AN	de 501 € à 2 000 €
36,00 €/AN	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

Assurance pour vous et vos proches — NOUS CONSULTER

Assurance santé, Protection juridique, Garantie des accidents de la vie, Prévoyance décès, Garantie et assistance obsèques, Garantie dépendance

Assurance pour vos biens — NOUS CONSULTER

Assurance auto, Assurance habitation, Garantie locative, Assurance tous mobiles

Assurance pour vous protéger au quotidien — NOUS CONSULTER

Assurance Emprunteur — NOUS CONSULTER

(assurance décès invalidité PTIA)

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Martinique-Guyane en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 024 140 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont garanties par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 46 926 941 euros, Entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, sise 1 promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS. Les prestations sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 2 541 712 euros, dont le siège social est sis 1, Promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903, et par PREVISEO OBSEQUES - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026[1].

Mineurs	GRATUIT
Majeurs	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €	GRATUIT
Montant total des soldes des avoirs > ou = 10 000 €	1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DU MONTANT FIXÉ PAR LA RÈGLEMENTATION[2]

Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs**.

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

[1] Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

[2] Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.

Autres Services

Banque Privée

Convention Crédit Agricole Banque Privée	NOUS CONSULTER

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole
Abonnement papier et numérique

Merci pour l'info	60,28 €/AN
Santé magazine	37,40 €/AN
Détente et Jardin	25,14 €/AN
Régal	35,94 €/AN
Maison Créative	32,09 €/AN
Détours en France	57,06 €/AN
Plus de Pep's	26,50 €/AN
Parents	25,50 €/AN
Monsecuricoffre + 5 Go [1]	3 €/MOIS
Monsecuricoffre + 50 Go [1]	5 €/MOIS



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications N°Cristal 09 69 32 34 40
APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

[1] Offre réservée aux clients des Caisses régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole en ligne.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA, frais de mise en place d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…).

Cartographie des zones européennes



- Pays de la zone Euro*
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

[1] Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

RÉSOUDRE UN LITIGE

Directeur d'agence : en cas de problème, il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

Service qualité client : en cas de désaccord sur la solution proposée,vous pouvez contacter ce service de la Caisse Régionale : Service Client Agricole Martinique - Guyane 21 Rue Case Nègres - Place d'Armes - 97232 Lamentin

Médiateur : En dernier recours, il peut être aussi contacté pour vous assister dans vos démarches en cas de désaccord : Monsieur Xavier de Kergommeaux - Médiateur de la consommation - 68 avenue d'Iéna 75116 Paris - ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr

Document informatif à vocation non-publicitaire

11 /2026 - Réf. I12000 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Martinique et de la Guyane - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 21 Rue Case Nègres - Place d'Armes 97232 LAMENTIN immatriculée au RCS de Fort-de-France sous le n° 313 976 383. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le n° 07 024 140. Ademe (Filière papier graphique) : 56 82 49 : FR341730_01WLZN

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

MARTINIQUE GUYANE

EN CAS D'URGENCE

Déclarer un sinistre Auto, Habitation, Garantie des Accidents de la Vie

0 800 810 812 Service & Appel gratuits

Signaler la perte, le vol, ou l'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire

09 69 39 92 91

Appel non surtaxé, coût selon opérateur, Service disponible 24h/24 7j/7

Faire opposition sur un chèque ou un chéquier

09 69 39 92 91

Appel non surtaxé, coût selon opérateur, Service disponible 24h/24 7j/7

Déclarer un litige dans le cadre de son contrat Protection Juridique Pleins Droits

0 800 813 810 Service & Appel gratuits

POUR PLUS D'INFOS

Rendez-vous en agence ou sur

www.ca-martinique-guyane.fr

(gratuit hors coût de fournisseur d'accès à internet)

VOTRE BANQUE EN TOUTE AUTONOMIE

AGENCE E-RELATION

0 800 802 803

Service & Appel gratuits

Ma Banque

Wero

Déclarer un sinistre

21 Rue case- Nègres - Place d'Armes 97233 Le Lamentin

0596 665 939 - Caenligne@ca-mg.fr - www.ca-martinique-guyane.fr

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Martinique-Guyane société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit, Société dont le siège social est situé 21 rue Case Nègres - Place d'Armes - 97232 Le LAMENTIN - RCS Fort de France D 313 976 383 - code APE 6419Z. Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° ORIAS 07 024 140 Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances www.ca-martinique-guyane.fr Téléphone 0596 66 59 39 - Télécopie 0596 51 51 37. ADEME (Filière papier graphique) : 568249 : FR341730_01WLZN